

La France littéraire,  
artistique, scientifique / dir.  
Adrien Peladan

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

ON S'ABONNE  
**À LYON,**  
 AUX BUREAUX,  
 Rue d'Auvergne, 15,  
 Et chez tous les directeurs  
 de postes.

# LA FRANCE

ABONNEMENT :  
 UN AN... 10 fr.  
 6 MOIS... 6 fr.  
 (Extérieur, le port  
 en sus).

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE

Paraît tous les samedis. — Reproduction interdite à moins d'une convention spéciale.

## SOMMAIRE.

Ouranos-Hadès. Le flot monte (Adrien Peladan). —  
 Le Télescope, simple histoire. II. (J. Benèche). —  
 Impressions de lecture (Louis de Laincel). — Biblio-  
 graphie. Essai sur l'assistance publique, par M. E.  
 Fayard; Poésies par H. Bellot; Secondes fables,  
 par Pacifique Bousset; Les Misérables, par V. Hu-  
 go (Adrien Peladan). — Notes et Documents pour  
 servir à l'histoire de Lyon sous Louis XIV (A. Pé-  
 ricaud l'aîné). — Etudes sur le diamant. I. (D. Rossi).  
 Neuvième concours. Travaux de MM. Nicolet, V. de  
 Lestang, Jeampierre.

## OURANOS-HADÈS.

XLVI.

### Le flot monte.

Nous devons consacrer cet article à l'histoire des possessions de Loudun, un fait historique établi aujourd'hui et dont la mauvaise foi seule et le parti-pris osent douter; mais les esprits vont si vite, qu'ils ne nous laissent pas le temps de donner une suite méthodique à nos études sur la grande hérésie du temps. Nous avons dû nous occuper aujourd'hui de deux événements qui demandaient à être constatés sans retard; l'un, c'est le nombre de fous causés par le spiritisme, l'autre c'est un journal de cette épidémie morale commençant à paraître à Lyon.

Où, l'année qui vient de s'écouler a enregistré une recrudescence dans les rangs des aliénés: on évalue, en France, à plus de 500 les spirites qui ont été conduits dans les maisons de santé. A Lyon, nous connaissons plusieurs cas de ce genre de folie, et nous ne pensons pas être entièrement renseigné en ce qui concerne pour notre ville ces déplorables accidents.

Premier résultat ostensible des fatales pratiques auxquelles beaucoup d'indifférents refusent de croire, eux qui seront peut-être retirés de leur torpeur, aux fracas des tempêtes dont les nuages vont s'accumulant à l'horizon. Celui qui a suivi la série de nos investigations sur la magie, aujourd'hui nommée spiritisme, n'a pu s'empêcher de réfléchir aux dangers que nous avons signalés. Le spiritisme en effet détruisant toutes les bases sociales, prépare un cataclysme effrayant. Les ramifications de cette secte avec les sociétés mazziniennes ne sont pas de nature à rassurer.

Le respectable Doyen de la Faculté de théologie

de Lyon, justement frappé des tendances de cette hérésie gigantesque, a consacré le cours de morale qu'il donne depuis plusieurs années, à la réfutation de ces doctrines diaboliques. Il continue ces démonstrations avec toute l'autorité d'une science profonde, d'une expérience consommée. Combien le mal ne doit-il pas être profond pour que la première chaire scientifique de notre cité ait cru devoir insister ainsi sur des questions traitées encore de chimériques par tant de personnes que le flot spirito-socialiste emportera peut-être un jour. La pensée de M. l'abbé Barricand est généreuse, et fait à elle seule l'éloge de cet ancien du sacerdoce et de l'enseignement catholique.

Les esprits vont vite, avons-nous dit. Cela est si vrai, que les mots magnétisme, fluidisme, tables parlantes, sont déjà loin de nous et que nous en sommes surtout à la médiumnité, pour arriver sans doute bientôt à l'inspiration des Camisards, ce qui suppose leurs excès.

Hé bien! nous aurons eu, nous, le mérite de crier, au feu! au feu! quand l'incendie se déclarait, et peut-être nous aura-t-il été donné de rendre quelques personnes plus vigilantes et de les avoir prémunies contre l'invasion du terrible élément. Nous signalerons le péril tant que nos doigts seront armés d'une plume. A l'heure qu'il est, nous ne connaissons rien qui rende mieux notre pensée que cette strophe de Lamartine, une des plus mémorables du poète, et dans laquelle il aplatissait un rude joueur servant une mauvaise cause:

Honte à qui peut chanter, tandis que les sicaires,  
 En secouant leur torche aiguissent leurs poignards,  
 Jettent les dieux proscrits aux rires populaires,  
 Et traînent aux égouts les bustes des Césars.  
 C'est l'heure de combattre avec l'arme qui reste,  
 C'est l'heure de monter au Rostre ensanglanté,  
 Et de défendre au moins de la voix et du geste  
 Rome, les Dieux, la Liberté!

Le spiritisme donc, avant d'opérer d'autres ravages sociaux, peuple les maisons d'aliénés. Nous prenons acte de l'événement.

Le spiritisme lyonnais, après s'être organisé, et avoir grossi ses rangs, avait aventuré un écrit, dicté par les invisibles et dont le résumé était ceci: L'Eglise est en ce moment dans un état de souffrance, mais cette épreuve passera. Le Pape sera glorifié; mais il quittera Rome. Le protestantisme et les autres cultes se dissoudront, et tout viendra se fondre dans le christianisme complet et rajeuni par le spiritisme. Il n'y aura qu'un

seul troupeau sous la houlette d'un seul pasteur, le pape spirite. Ce pape, dont Rome ne sera plus le siège, viendra à Lyon, à quelque distance duquel il bâtira son nouveau Vatican.

Nous avons laissé passer la prophétie de nos illuminés, ne voulant point contribuer à la répandre. Nous avons songé que par le siècle non de lumières, mais de lanternes qui court, le scandale et la nouveauté tenaient lieu de raison, et qu'il était préférable de s'abstenir. La secte s'imaginant désormais d'avoir une publication régulière, la question change, et nous criions, en en appelant à la raison publique : Sus ! à la rescousse !

Nous avons acheté à l'étalage d'une librairie un fascicule de 32 pages, ainsi intitulé : *Le spiritisme à Lyon, communications d'outre-tombe, choix de manifestations de la société spirite des Brotteaux, Groupe des Brotteaux. Dijoud, directeur (1). 1<sup>re</sup> année, 1<sup>re</sup> série. Chaque série est ornée de quatre dessins gravés par deux médiums.*

Pour épigraphe ce mot audacieux d'Allan Kardec : « Le spiritisme ne doit pas s'imposer, on vient à lui, parce qu'on en a besoin. »

L'introduction nomme « admirable et profonde » la philosophie qui découle du spiritisme.

Oui, parbleu, car elle fait des fous, et nous en fera bien voir d'autres.

M. Allan Kardec recommandé, ainsi que ses ouvrages, on nous dit, parlant du groupe spirite des Brotteaux (et il y a d'autres groupes !) :

« Cette société, dont la majeure partie des membres se compose d'ouvriers, ainsi que l'indique son titre, a vu le nombre de ses adeptes s'augmenter prodigieusement, et elle peut constater avec une complète satisfaction les résultats moraux de leurs études, qui sont le fruit de la doctrine qu'elle pratique et qu'elle répand. »

Tout porte dans cette explication, même les fautes de grammaire. Au surplus, il y a dans cette préface quelque chose des débuts de Valdo : vous savez Valdo, l'illuminé lyonnais, dont les Vaudois sont venus !

« Notre société possède trois médiums (lisez possédés) écrivains mécaniques, trois intuitifs, trois voyants de divers genres, trois dessinateurs mécaniques, dont les produits ont fait l'admiration de la société. »

Comme dans la complainte de Cadet-Roussel, les médiums vont ici par trois. Mais écoutez :

« Nous ferons observer que les principales communications obtenues dans notre groupe, émanent de l'esprit supérieur de Jean-Baptiste, autrefois le précurseur du Christ ; qu'il nous guide dans nos études par ses instructions, et que nous conserverons à ses communications paternelles ce cachet de foi et de naïveté qui leur est particulier. »

Ainsi la voix qui criait dans le désert : Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde, descend du ciel pour détruire le christianisme et annoncer une révélation nouvelle. Avouons que

(1) Doutez maintenant de l'existence des sociétés et des groupes spirites.

les lumières de ces écrits que l'on nous vante sont étranges, et convenons que si les diables en ont le temps, et si cela leur est permis, eu égard à leur réprobation, ils doivent souvent éclater de rire de la stupidité humaine.

Quatre dessins de fleurs plus ou moins capricieux, plus ou moins bizarres, plus ou moins cabalistiques, accompagnent l'opuscule. Il leur est consacré une notice qui commence ainsi :

« Ces dessins sont l'ouvrage de deux médiums entièrement mécaniques. Les esprits qui les font agir se sont communiqués à eux, depuis six mois environ pour lui (M. Boiron), et neuf mois pour l'autre. Leur travail a toujours été en progressant, et nous qui avons assisté à leur progrès depuis le commencement de leur médiumnité, nous pouvons les constater avec bonheur, etc. » Suit une exhortation donnée un jour au médium par *Elesboron*, nom chinois signé par l'esprit, où il l'encourage et lui promet des inspirations. L'autre esprit se nomme *Vove*, et est d'origine anglaise. »

*Un esprit familier* (sic) a dicté à M<sup>me</sup> Dijoud une sorte de dithyrambe dont on jugera la teneur par le début : « Relève-toi, humanité ! secoue ton linceul mortuaire, l'heure de ta délivrance a sonné. Ouvre enfin tes yeux voilés par ton sommeil léthargique, et tourne ton regard du côté de ce nouvel horizon qui luit pour le bonheur de tes enfants. Ouvre aussi ton oreille et ton cœur si longtemps fermés par l'ignorance, l'orgueil et l'égoïsme. Ecoute ! et tu entendras la trompette de l'Ange qui vient annoncer le réveil humanitaire. »

Cette tartine, estimée sacrée par les spirites, se termine ainsi : « Aime, prie et travaille, a dit Jésus, et le bonheur renaîtra parmi vous. »

Ainsi les esprits ont la rouerie de mêler le nom du Christ à des thèmes dirigés contre l'Évangile, et il y a des sots pour se laisser prendre à ces pièges grossiers.

Nous partons de ce principe manifeste de théologie, que les morts ne peuvent se manifester sans un miracle, et qu'un miracle n'a pas lieu à chaque heure du jour, non plus qu'il n'arrive pour détruire le christianisme qui durera autant que le monde.

Arrive un outrage à la mémoire du vénérable curé d'Ars ; car, avec certains bons conseils qui peuvent être placés dans la bouche du digne prêtre, un Béalzebuth quelconque lui prête ces paroles : « Il aime tous ses enfants, n'importe leur couleur et leur religion. » Le médium est M<sup>me</sup> Vianney. Nous ne dissimulerons pas la peine que nous fait éprouver ce nom, qui est celui du pieux défunt, nom qui se mêle à une hérésie prêtée à celui dont le cœur fut si droit.

Une macédoine spirite, mise sur le compte de Jean-Baptiste, s'ouvre par ces paroles tragi-comiques : « Bonjour, mes amis, et que ma bénédiction soit sur vous tous ; que mon amour vous serve de garantie, car vous savez combien je vous aime. »

« Je vais vous faire toutes mes observations, etc... » En vérité, ce langage est loin de ces mâles

accents où le Précurseur s'écriait : « Préparez la voie du Seigneur; rendez droits ses sentiers. »

Le même diable, s'intitulant encore Jean-Baptiste, revient le 24 octobre, déclarer, entre autres choses, que : « Le spiritisme vient raffermir le christianisme dans toute sa pureté, par l'explication vraie de l'Évangile sublime, si peu suivi et si mal compris. »

Il est beau en effet le spiritisme niant les châti-  
ments de la géhenne et prêchant la métempsycose.

M. M. B., lyonnais, est évoqué. Il est « dans l'espace, » dans le bas étage de l'échelle spirite. « Tes occupations, lui dit-on ? — Je n'ai que celle des remords (dans l'espace). » Il appelle le magnétisme beau et sublime; s'il revenait sur la terre, dans sa « nouvelle incarnation, » il serait tout à la morale. — Le spiritisme parade ainsi par la morale, dans le but de ruiner les dogmes. Satan sait bien ce qu'il fait, en agissant de la sorte.

Un ange gardien (*sic*) vient vanter le spiritisme. Jean-Baptiste se manifeste spontanément le 27 octobre. Comme si ce dernier invisible parodiait certaine chanson populaire, il emploie habituellement cette formule : « Bonsoir, mes amis. »

Quand on a lu ces plates paroles énonçant des absurdités inqualifiables, on les compare à la majesté de l'Évangile et des autres livres de la Bible, et l'on est forcé de se dire que les manifestations spirites ne ressemblent pas plus pour la noble simplicité, la sévère élévation, aux textes sacrés, qu'un roussin pelé ne ressemble à un lion de l'Atlas.

Jean-Baptiste dit à plusieurs reprises : « Je ne suis pas poète, et ne vous débiterai pas d'éloquents discours. » Mais, béats que vous êtes, ne savez-vous pas que le Christ disait de Jean-Baptiste : « Jean est un prophète, et plus qu'un prophète. » Hé bien ! la voix d'un prophète n'est pas seulement allumée par la foudre, mais par celui qui commande à la foudre.

Le 3 novembre, lendemain de la commémoration des morts, cette solennité dont le principe est si hautement établi dans l'Évangile et même chez les peuples payens, le prétendu Jean-Baptiste, au milieu d'un miroitant appareil de morale, vient déclarer qu'il « n'y a pas de flammes éternelles, qu'il n'est pas besoin de donner des fortunes pour faire dire des prières pour le rachat des âmes. » Toute cette dictée respire un socialisme proudhonien nous confirmant dans les soupçons qui planent sur les sociétés spirites. A bon entendeur, demi-mot.

Le 13 octobre, c'est « une communication spontanée de Paul, apôtre (*sic*). » C'est une page décolorée, attribuée au converti du chemin de Damas, dont les prédications étaient un torrent intellectuel. A l'homme immense qui, à Athènes, devant l'autel du « Dieu inconnu, » prêchait Jésus-Christ crucifié, on fait proférer ce blasphème : « Vous pourrez commencer d'avoir un asile pour les pauvres spirites malades, que les privations, par le manque de travail, affaiblissent tous les jours de plus en plus, et qui sont obligés d'aller dans ces grands hospices où la doctrine

spirituelle (notez le changement) ne peut pas venir réchauffer leur cœur. »

L'attaque est-elle assez directe cette fois ?

Dans une des communications qui suivent, on fait dire à Jean-Baptiste : « Partout on est aux abois, et l'Italie va bientôt se déclarer spirite; nos ouvrages y sont, la doctrine y prendra pied, et avant peu elle y sera adoptée. Le plus grand nombre est fatigué des abus du pouvoir temporel et n'y tient pas. »

Nous donnons, nous, à cette assertion des médiums le plus formel démenti, et nous les défions d'en faire la preuve.

Nous citerons en entier une dernière communication chauffée à bien des atmosphères, et celle où se rencontre en apparence un peu de style. Elle est signée : *Un Oriental du temps de Jésus*, et contre-signée du principal médium du groupe : M<sup>me</sup> Dijoud.

Séance du 27 octobre 1861.

« Silence, mortels ! apportez toute votre attention. Voici l'étoile du matin qui paraît, comme autrefois celle des Mages, pour les conduire au berceau de l'Enfant. Cette étoile, devinez ce qu'elle est ? c'est le spiritisme, c'est le bonheur du ciel; c'est la lumière divine qui vient encore guider vos pas. Regardez comme est elle belle et resplendissante, avec les trois couronnes qui l'entourent et qui sont d'une couleur inconnue jusqu'à ce jour. Elle commence à paraître comme un soleil qui vient vous éclairer d'un jour si pur et si éclatant, qu'elle fait tout pâlir autour d'elle par sa sublime clarté. L'éclat dont elle brille vient de Celui qui gouverne toutes choses; les trois couleurs, sont : la foi, l'espérance et la charité, qui n'ont pas encore été connues et qui vous amèneront le règne de Dieu que vous attendez. »

Le cas est sans doute de s'écrier ici : *Risum tenetis, amici* ? Mais en réfléchissant, la conclusion de ce qui précède, pour tout homme sérieux, en voyant de telles pratiques s'emparer des populations, n'est-elle pas celle-ci : c'est une menace formidable pour la société ?

Adrien PELADAN,

## LE TÉLESCOPE.

SIMPLE HISTOIRE.

Chapitre II.

Madeleine.

Dès qu'il m'aperçut, l'oncle Scott dut lire sur ma physionomie que cette fois j'avais réussi, car il fit éclater une joie qui redoubla bientôt au récit détaillé de tout ce que j'avais appris au sujet de Madeleine.

Mais ce qui lui fit un plaisir inexprimable, c'est qu'ayant approché son œil du télescope, il vit qu'on avait arrosé la pauvre plante altérée (la marchande de légumes avait exécuté ma recommandation et le réséda semblait déjà renaitre à la vie) ; il en tira le plus heureux présage pour sa

chère Madeleine, qu'il aimait déjà autant que si elle eût été sa fille.

Le lendemain, je fus fidèle à remplir ma promesse. Ma visite avait été annoncée à la malade, qui avait consenti à me recevoir grâce à mon titre de docteur. Guidé par la mère Augustin (c'est ainsi que se nommait la marchande du rez-de-chaussée), je fus introduit dans l'humble mansarde où une extrême misère était dissimulée par un luxe inouï d'ordre et de propreté. Rien au monde de plus simple et de plus coquet que ce modeste réduit. Je trouvai la jeune fille couchée dans un lit dont les rideaux, du calicot le plus commun, étaient blancs comme la neige. Je m'approchai d'elle, et lorsque je lui adressai la parole, ses joues pâles et amaigries se couvrirent d'une rougeur fugitive.

Pauvre Madeleine ! elle était consumée par une fièvre lente, qui provenait indubitablement de l'excès de travail, de l'insomnie, de la mauvaise nourriture et surtout de quelque chagrin secret. Il ne fallait pas être grand physionomiste pour comprendre tout cela à la première vue. Je tâchai de relever de mon mieux son moral trop affecté, en lui faisant espérer un prompt rétablissement.

Elle dut comprendre, à différentes choses que j'ajoutai à dessein, que je lui apportais des soins tout-à-fait désintéressés, et je pris congé d'elle après avoir fait toutes les prescriptions que je jugeai nécessaires.

J'étais encore bien loin du but que je voulais atteindre ; mais ce n'était qu'à l'aide du temps et de la patience que je pouvais obtenir la confiance de Madeleine. Je n'étais encore pour elle qu'un étranger ; pour qu'elle me fit part de ses peines secrètes, il fallait que je devinsse un ami à qui l'on ouvre son cœur.

A dater de cette première visite, je pris la résolution d'écrire chaque soir, avant de me coucher, tout ce qui me paraissait digne de quelque intérêt au sujet de la protégée de mon oncle Scott. Voici ce journal tel que je l'ai rédigé.

Je n'y change rien, car je crois que ce que l'on écrit sous l'impression du moment vaut mieux que ce que l'on raconterait après coup. Dans le premier cas, c'est le cœur qui parle, et c'est préférable.

7 mai 18...

Aujourd'hui, j'ai fait une seconde visite à Madeleine. Elle m'a paru plus calme ; la fièvre a diminué. La mère Augustin exécute fidèlement mes recommandations. J'ai vu, sur la commode, dans un petit vase en faïence bleue, un bouquet de violettes, qu'elle doit y laisser pendant le jour seulement.

Madeline n'était pas seule quand je suis entré : une personne de quarante-cinq ans environ, assise auprès de son lit, s'occupait de quelque ouvrage de couture. Le costume de cette dernière m'a paru bien délabré, aussi délabré que sa constitution.

Du premier coup d'œil, on peut juger que cette femme a dû être très-belle, mais que le chagrin, la maladie, peut-être aussi la misère, ont exercé sur elle de grands ravages et creusé sur sa figure des rides plus profondes que son âge ne le com-

porte. Elle a un air de douceur, de résignation et en même temps de dignité qui parle en sa faveur. Lorsque je suis entré, elle s'est levée et m'a offert sa place avec empressement, pour que je fusse mieux à portée d'examiner la malade. Cette fois Madeleine m'a accueilli avec un gracieux sourire.

Elle m'a dit qu'elle se trouvait très-bien de mes prescriptions et qu'elle avait dormi quelque heures. « C'est ma mère que vous voyez là, a-t-elle ajouté, ma bonne mère Thérèse, que j'aime de tout mon cœur. » Celle-ci s'est penchée aussitôt vers Madeleine et l'a embrassée sur le front.

Quand elle s'est relevée, j'ai aperçu une larme furtive suspendue aux cils de la bonne femme. N'osant pas encore sortir de mon rôle de médecin, je me suis contenté de la saluer avec bienveillance, et je me suis retiré en recommandant de continuer le régime prescrit la veille.

En sortant de la maison, j'ai vu la mère Augustin à l'entrée de sa boutique.

— Vous m'aviez assuré, lui ai-je dit, que Madeleine était orpheline ; vous vous êtes donc trompée, puisque sa mère est auprès d'elle ?

— Ce n'est pas sa mère, m'a-t-elle répondu, Madeleine l'appelle ainsi, mais elles ne sont même pas parentes. C'est encore une brave femme, allez, que M<sup>me</sup> Thérèse, et qui en a montré du mérite au milieu de tous ses malheurs ! Dame ! c'est que dans ce monde tout ne s'arrange pas comme on le voudrait ! En échange de ses tribulations, elle peut bien compter, je vous l'assure, sur sa part de paradis.

Ayant des devoirs indispensables à remplir, j'ai été obligé de prendre congé de la mère Augustin ; c'est fâcheux, car elle était bien en train de parler. Heureusement que ce qui est retardé n'est pas perdu.

9 mai 18...

Hier, je n'ai pas pu aller voir Madeleine, on m'avait appelé à quatre lieues de Paris, pour une malade auprès de laquelle j'ai été obligé de passer la journée entière et la nuit suivante. Aujourd'hui, M<sup>me</sup> Thérèse était comme avant-hier auprès de sa fille.

J'ai trouvé cette dernière un peu plus agitée ; elle m'a dit n'avoir pas fermé l'œil de la nuit. Il est certain que le moral est plus affecté chez elle que le physique. Je l'ai grondée bien doucement de se tourmenter mal à propos. Elle a versé quelques larmes. Je lui ai promis de revenir le lendemain, en lui disant que j'espérais la trouver plus raisonnable.

Quand je me suis retiré, sa mère m'a reconduit jusque sur le palier. J'ai profité de cette circonstance pour lui demander si la malade avait eu quelque nouveau motif de chagrin.

— Je crois, m'a-t-elle répondu, que ne vous ayant pas vu hier, elle se sera imaginé que peut-être vous cesseriez vos visites.

— Pauvre enfant ! dites-lui bien que telle n'est pas mon intention.

Aujourd'hui, j'avais du temps de reste. Je me suis arrêté devant la boutique de la marchande de légumes pour la faire jaser ; justement elle était

allée à Vaugirard faire des emplettes. C'est du moins ce que ma dit une petite fille qui gardait la boutique. J'ai été contrarié. Résignons-nous et attendons à demain.

10 mai 18...

Aujourd'hui, me voilà au courant d'une multitude de choses. Demain matin, j'irai en faire part à mon oncle Scott. Va-t-il être content, le brave homme ! Cela ne l'empêchera pas néanmoins de me répéter que depuis que je visite la malade, elle devrait avoir eu le temps de se rétablir.

Et tout cela, parce qu'il lui tarde de la revoir à son poste habituel devant sa fenêtre. Décidément les pauvres humains se ressemblent tous, même en dépit de leur âge. Sans qu'ils s'en aperçoivent, un sentiment d'égoïsme se glisse toujours dans leur cœur, quelque bon qu'il soit, ce cœur. Mon pauvre oncle est tout désorienté, j'en ai acquis la preuve : il n'éprouve plus aucun plaisir à examiner les astres.

Madeleine n'est plus là, à portée de son télescope : tout le reste lui est indifférent, et il accuse la médecine et les médecins en général, ainsi que son cher neveu en particulier, parce que depuis quinze grands jours il est privé du charme principal de son existence. Je lui ai proposé de m'accompagner dans mes visites à la malade ; il s'y est refusé absolument ; il m'a même expressément défendu de jamais lui parler de lui. Pourquoi ? je l'ignore. Plus tard il m'expliquera peut-être les motifs qui le font agir de la sorte ; mais revenons à mes récentes découvertes.

La mère Augustin est une femme précieuse s'il en fut. Aujourd'hui, elle était en faction sur le seuil de sa boutique.

— Vous vouliez me parler hier, m'a-t-elle dit aussitôt qu'elle m'a vu. J'ai été bien fâchée de ne pas être chez moi ; mais à présent je suis tout à votre disposition.

— L'autre jour, lui ai-je répondu, vous aviez commencé à parler de M<sup>me</sup> Thérèse. Quelques nouveaux détails à son sujet me feraient beaucoup de plaisir.

Je crois que c'était rendre service à la marchande que de lui donner occasion de parler ; aussi ne se l'est-elle pas fait dire deux fois. Je vais tâcher de reproduire ses paroles.

— Vous saurez, mon bon monsieur, m'a-t-elle dit, que M<sup>me</sup> Thérèse Dubourg n'est pas une femme du commun, comme moi qui ne sais rien, qu'elle a reçu, au contraire, une bonne éducation, ce qui ne la rend pas pour cela plus fière. Elle était mariée à un entrepreneur de bâtiments qui, il y a quinze ans de cela, eut le malheur de tomber d'un échafaudage, en visitant l'ouvrage des maçons. Le pauvre cher homme se tua sur le coup, et la laissa veuve avec deux fils en bas âge. Jugez l'effet terrible que cet événement dut produire en elle. Bien sûr que si elle n'avait pas compris qu'une mère se doit à ses enfants, elle en serait devenue folle de désespoir. Alors elle habitait le premier étage de cette maison ; mais comme son mari ne laissait pas beaucoup de fortune, elle quitta le premier pour vivre au troisième. Elle fit ensuite

une longue maladie causée par le chagrin de sa position. N'ayant pas voulu que ses deux fils fussent privés d'instruction, elle fit pour eux, par la suite, tous les sacrifices qu'une bonne mère puisse s'imposer ; mais il fallut réduire la dépense et monter encore d'un étage. Précisément, en face du logement qu'elle venait de prendre, et donnant sur le même carré, était celui d'un vieux lieutenant d'infanterie en retraite, qui s'était marié en quittant le service, et dont la femme était morte en mettant au monde une petite fille jolie comme un ange. Quelque temps après, le vieux militaire vint à mourir à son tour, ne laissant à Madeleine, alors âgée de douze ans, qu'un nom sans tache et sa croix d'honneur pour tout héritage. L'excellente veuve, malgré la gêne extrême qui pesait déjà sur elle-même, ne voulut pas abandonner la pauvre orpheline à son triste sort, et résolut de lui servir de mère jusqu'à ce qu'elle fût en état de pourvoir elle-même à ses besoins.

« L'aîné de ses fils, en apprentissage chez un horloger, ne devait pas tarder du reste à recevoir des émoluments pour son travail. Quant au plus jeune, il était si faible si délicat que les minces appointements qu'il gagnait, en qualité de commis, étaient absorbés au-delà par les frais qu'occasionnait l'entretien de sa santé.

« Cependant les ressources de la pauvre veuve diminuaient tous les jours : il fallut se contenter d'un logement plus modeste. Les trois mansardes de la maison étaient libres ; elle en prit deux pour elle et donna la troisième à Madeleine. A force de travail et d'économie, toute la famille put vivre tant bien que mal. L'époque de la conscription arriva. Adolphe, l'aîné des deux garçons, fut exempté comme fils aîné de veuve ; mais l'année suivante vint le tour du plus jeune. Celui-ci, il y a deux ans de cela, tira un mauvais numéro, et, malgré la faiblesse de son tempérament, fut déclaré propre au service. Grande fut la désolation, comme vous devez le penser. Par cela même que Joseph était plus délicat, il semblait qu'on l'en aimât davantage. D'ailleurs, il était si bon, si prévenant, si affectueux. Son frère, qui en était fou, vit bien qu'il ne résisterait pas aux fatigues de la carrière des armes ; c'est pourquoi il annonça à sa mère qu'il partirait à sa place. Joseph ne voulait pas absolument y consentir ; il lui représenta qu'il était le seul soutien de leur mère. Adolphe fut inébranlable. Le fait est que cette séparation douloureuse a eu lieu. Mais, voyez-vous, mon brave monsieur, quand le malheur commence à s'abattre sur une maison, il n'y a pas de raison pour que cela finisse.

» Quelque temps après, le pauvre Joseph a été pris d'une maladie de langueur, et il y a cinq semaines qu'il est mort, inconsolable que son frère fût soldat à sa place. Quant à Adolphe, qui est en Afrique, il fait passer à sa mère le peu qu'il gagne, car il a emporté dans son sac ses outils d'horloger, et il répare les montres des officiers de son régiment, lorsqu'il en a le loisir.

« Il a été, à ce qu'il paraît par ses lettres, grande-

ment affligé de la maladie et de la mort de son frère ; mais ce qui dernièrement a été un grand sujet d'inquiétude pour M<sup>me</sup> Dubourg et pour Madeleine, c'est que, dans une escarmouche contre les Bédouins, il a reçu une blessure dont il n'a parlé que lorsqu'elle a été presque entièrement guérie.»

Voilà à peu près quel a été le récit de la mère Augustin. J'étais encore tout ému lorsque je suis monté voir la malade. Il m'a fallu prétexter une grande fatigue, et tout le temps de ma visite, je n'ai pu m'empêcher de jeter des regards attendris tantôt sur Madeleine, tantôt sur sa mère adoptive, qui occupait près d'elle son poste accoutumé.

En somme, j'ai trouvé la jeune fille beaucoup mieux. Je lui ai donné l'assurance que dans quelques jours elle pourrait se lever. J'ai fait de nouvelles prescriptions et j'ai annoncé ma visite pour le surlendemain.

Dans un médaillon suspendu au-dessus de la commode, j'ai aperçu, cette fois-ci, l'héritage paternel, la croix d'honneur.

13 mai 18...

On prétend que l'âge finit par émousser le sentiment. Mon oncle Scott serait la preuve du contraire. Lorsque je lui ai répété, avant-hier, le récit de la marchande, jamais je n'ai été témoin d'une pareille sensibilité.

— Je bénis Dieu, vraiment, de m'avoir mis en contact avec des êtres si bons : j'y gagnerai peut-être de devenir meilleur que je ne le suis.

L'excellent vieillard a versé des larmes ; il m'a recommandé de lui apporter l'adresse du jeune Dubourg : il a ses projets, dit-il.

— Il paraît que nous avons chacun les nôtres, car il m'est venu une excellente idée que je vais tâcher de mettre à exécution.

14 mai 18...

J'étais vraiment fort embarrassé. Je voyais clairement que la pénurie la plus grande régnait dans la demeure de cette intéressante famille ; mais comment faire, pour offrir d'autres secours que ceux de mon art, sans blesser la délicatesse de Madeleine et celle de sa mère ? Je ne voulais pas cependant les laisser dans cette triste position : la santé de cette chère enfant ne le permettait pas. Je suis allé trouver le vénérable curé de leur paroisse. Je lui ai raconté la touchante histoire de cette veuve infortunée ; ensuite je l'ai prié de visiter lui-même mes protégées, et de remettre à M<sup>me</sup> Dubourg, de la part d'une personne qui désirait ne pas se nommer, une petite somme de 300 francs.

— Hélas ! c'est bien peu de chose, lui ai-je dit, mais pour le moment mes moyens ne me permettent pas de dépasser ce chiffre.

— Mon fils, m'a dit le digne vieillard attendri, soyez béni pour cette bonne action et pour me procurer à moi-même la satisfaction de joindre une offrande à la vôtre. Je suis dépositaire de différentes sommes dues à la piété des fidèles et à la charité de mes paroissiens ; je ne saurais trouver une meilleure occasion d'en détacher quelque chose, puisque c'est en faveur d'une personne si respectable et si digne d'intérêt. J'irai

la voir aujourd'hui même, et je lui porterai 500 francs, que je trouverai bien le moyen de lui faire accepter.

15 mai 18...

Rien ne porte bonheur autant qu'une bonne action. Aujourd'hui même j'ai reçu une nomination qui m'a comblé de joie. Me voici attaché au service de l'Hôtel-Dieu, en qualité de médecin.

L'oncle Scott en est ravi. Par surcroît de bonheur, je suis allé chez M. le curé, il a réussi : les 500 francs sont entre les mains de la mère de Madeleine. Je suis tout joyeux. Demain, j'irai les visiter : aujourd'hui cela m'a été impossible, à cause de mon installation dans mes nouvelles fonctions.

16 mai 18...

On a beau faire de grandes phrases sur le mépris des richesses, il n'en est pas moins vrai que dans certains cas l'argent est une belle chose. J'ai trouvé Madeleine beaucoup mieux que je ne l'espérais, et M<sup>me</sup> Dubourg comme transfigurée. Avec le bien-être matériel viennent également le calme et la santé.

Cette dernière m'a raconté naïvement sa bonne fortune à laquelle elle ne me soupçonne pas d'avoir eu autant de part. J'ai déclaré à Madeleine qu'elle pouvait se lever ; mais je lui ai défendu de reprendre toute espèce de travail sans ma permission.

La mère Augustin a parfaitement rempli mes instructions secrètes. Comme c'est le mois de Marie, elle a porté sur la modeste commode de Madeleine une jolie Sainte-Vierge en albâtre, sous un globe de verre, et deux gentils petits vases en porcelaine, garnis de roses nouvelles. La jeune fille m'a indiqué d'un geste et avec une joie d'enfant le charmant cadeau qu'elle croit devoir à la bienveillance de la marchande de légumes. J'oubliais que le réséda est toujours à la même place et qu'il a repris toute sa vigueur.

J'étais un peu embarrassé pour savoir l'adresse d'Adolphe. Ma foi, je l'ai demandée à sa mère. Elle a témoigné de la surprise.

— Rassurez-vous, lui ai-je dit, c'est dans de bonnes intentions que je vous demande cela.

La figure de Madeleine s'est illuminée.

M. Scott sera content demain, car depuis quelques jours il me demande cette adresse avec une persistance extrême.

J'ai dit à ces dames qu'elles ne me reverraient que dans quelques jours seulement. Madeleine m'a jeté un regard de tristesse. Je crois qu'elle s'est fait une douce habitude des soins de son médecin. Je reviendrai le plus tôt possible, ai-je ajouté, en partant : au revoir.

17 mai 18...

Mon vieil ami est en possession de l'adresse du jeune Dubourg. Quant à moi, je suis obligé de m'absenter. Ma mère est malade, une lettre de mon père m'en informe ; demain de bonne heure je serai auprès de mes chers parents. J'ai envoyé à M<sup>me</sup> Dubourg un petit billet pour que Madeleine ne soit pas surprise d'une absence dont j'ignore moi-même la durée.

J. BENÈCHE.

## IMPRESSIONS DE LECTURES.

*Poésies Barbares*, par M. Leconte de Lisle. Paris, Poulet-Malassis, 1862, prix : 3 fr. 50 cent.

Par ce temps où généralement l'indifférence accueille les muses, est-ce à une tactique ayant pour but de captiver violemment l'attention, est-ce à une simple prédilection particulière à quelques poètes, que nous devons l'introduction d'un nouvel élément dans la littérature française ? A des gosiers blasés faut-il absolument un supplément d'épices ? Il est vraiment fâcheux que les poètes aient ainsi jugé nécessaire d'éveiller avec des hémistiches sonnants comme un glas funéraire, ceux qui dorment en paix, lorsque les fusillades et les frégates cuirassées tonnent au loin. — Coup sur coup, deux volumes de poésies ont paru où l'horrible fait grincer de rudes et fortes syllabes : en 1861 les *Fleurs du Mal* ; en 1862, les *Poésies Barbares* ; ces deux livres ont entre eux une grande affinité, quelle que soit la différence de la hauteur du talent qui les a produits.

Nous le reconnaissons en effet, une forte puissance poétique qui s'était révélée du reste dans un premier recueil (1), se constate plus encore dans l'œuvre nouvelle de M. Leconte de Lisle. Sa palette est riche, bien qu'un peu trop surchargée de noir, et son pinceau retrace vigoureusement les contours. On pourrait comparer cette poésie à un serpent des tropiques, laissant voir dans sa gueule entrebaillée des crochets formidables et faisant miroiter sur sa peau glacée les plus vives nuances. Parfois, ajoutons ceci, le diapason mollit, et les tons devenus plus doux, font ressortir encore plus la farouche énergie du reste.

Telle est l'impression générale qui prédominait dans mon esprit, lorsque je suis sorti de la lecture d'un livre où constamment, devant mes yeux, se hérissaient des phrases lugubres.

Si l'on vous conduisait, lecteur, dans un salon tendu de velours noir ; si à l'éclat de plusieurs flambeaux, vous voyiez scintiller le vif relief de riches broderies d'or et d'argent décorant magnifiquement ce velours, votre premier mouvement serait peut-être une admiration mêlée de stupeur ; mais ensuite, pour peu que votre station se prolongeât entre ces draperies pompeuses, en remarquant que parmi quelques rares fleurs, la main de l'artiste n'a constellé cette étoffe qu'avec des tibias en croix, des crânes saillants et dénudés ; devant cette profusion d'emblèmes mortuaires, quel sentiment finirait par vous saisir ?...

Ce sentiment, est-il besoin de le désigner par son nom ? c'est précisément celui qui a succédé à mon admiration pour la manière dont les ornements avaient été dessinés et brodés dans l'œuvre qui est l'objet de notre appréciation. Par mille détails affreusement beaux, fouillés par une main habile, on reconnaît la touche d'un artiste, (j'allais dire d'un maître), mais d'un artiste qui

s'est beaucoup trop complu à la reproduction d'effets terrifiants et qui ne veut guère emprunter à la nature que les tableaux les plus sinistres qu'elle peut offrir.

Pourquoi sur le titre, d'abord, l'épithète de *barbares* accolée à ces poèmes ? Est-ce parce que beaucoup d'entre eux présentent des légendes d'anciens peuples ; la *Vision de Snorr*, les *Nornes*, *Djihan Ara*, l'*Epée d'Angantir*, etc. appartiennent à cette série ; mais Victor Hugo en composant un livre avec les mêmes éléments, s'est contenté d'inscrire au frontispice de ce livre : *Légendes des Siècles*. Ici, ce ne sont pas seulement les peuples *barbares* qui fournissent des motifs, il y en a de pris dans la Bible, comme la *Fin de l'homme*, la *Vigne de Naboth*, etc. ; d'autres sujets appartiennent aux temps actuels, par exemple : à l'*Italie* : ce n'est pas que nous ne soyions tout disposé à convenir qu'il se passe en ce pays des choses assez barbares. Le titre donné à des poésies composées avec un art très raffiné, a donc quelque apparence étrange et semble beaucoup trop être mis là pour produire de l'effet. La recherche des titres à effet est un art aujourd'hui et préoccupe beaucoup les écrivains ; il n'est pas jusqu'à la couleur de la couverture d'une brochure qui ne soit l'objet d'une attention spéciale ; celle qui couvre ce livre-ci est d'un vert pâle et livide.

Dans ses *Poèmes antiques*, M. Leconte de Lisle avait jugé à propos de changer la manière adoptée d'orthographier les noms ; ainsi il écrivait *Kypris* au lieu de *Cypris*, *Kiron* au lieu de *Chiron*, etc. ce qui ne procurait pas à l'oreille un charme excessif ; cette fois encore, suivant ses premiers errements, sa réforme ne s'arrête point au grec, et il dit *Kain* au lieu de *Caïn*, *Jahveh* au lieu de *Jehovah*, etc. Nous ne comprenons pas beaucoup la portée de ces changements savants, ni leur opportunité, ni leur nécessité. Un usage prolongé nous semble devenir une loi dont on doit tenir compte : nous dirions que nous ne voyons là qu'une épine de plus, s'il nous était possible de comparer à des roses les âpres hémistiches de M. Leconte de Lisle. Serait-ce à cet emploi systématique de consonnes bizarres, inusitées, qu'appartiendrait réellement l'adjectif choisi par l'auteur lui-même et qu'il a appliqué à ses vers. — *Poésies barbares*. Reste ceci, quand on opère une réforme, il est essentiel qu'elle paraissse justifiée par une nécessité quelconque.

Si nous considérons plus particulièrement les détails, ne serons-nous pas rebuté par le déluge de liquides affreux au milieu desquels surnagent des rimes sonores ; sang, sueur, bave, sanglots, tout cela monte, se mêle, s'étend tellement, que le bon goût semble bien près d'être submergé parmi tous ces bouillonnements.

Un sanglot effroyable et multiple courtur....

Et l'homme de Thésbé pourra baver sa bave....

Une sueur écume à ses cheveux sanglants.

Il siège en la grand'salle aux murs visqueux, noirsis,  
Où filtre goutte à goutte, une bave qui fume....

(1) *Poésies complètes de Leconte de Lisle*. Paris, Poulet-Malassis, 1858.

Araignée avec dents et griffes, toute verte  
Comme un dragon du Nil, et d'écume couverte  
Écume...

Souffleurs, cachalots et baleines  
Mâchant l'écume, ivres de bruit,  
Mêlent leurs bonds et leurs haleines  
Aux convulsions de la nuit ;  
Assiégé d'écumes livides  
Le navire....

Et le sang tiède encor, s'égouttait par endroits  
De la poitrine osseuse...

Nous pourrions prolonger des citations pareil-  
les ; celles-ci semblent suffire.

Ne redoutez-vous pas de vous aventurer dans  
un antre où pour toute lumière, *palpite un re-  
flet blafard*, où des clartés célestes ne viennent  
rayonner par aucune fissure, où s'abritent des  
idoles monstrueuses fêtées par le rôle de *Vierges  
farouches* ? Vous sentez-vous capable d'affronter  
dès le seuil, et tout le long de l'excursion, le  
regard fixe des *yeux caves et louches*, *grand  
ouverts*, qui vous suivront ; puis, çà et là des  
deux côtés de votre route, des *pustules béantes*  
aux bords sanguinolents, des *serpents enroulant  
leurs nœuds dans des spirales de braise*, de *hauts  
gibets où flottent des amas de pentus*, des *os lui-  
sants*, des *dos rugueux de caïmans*, des *muscles  
informes*, des *queues au fouet roux* ? Pouvez-  
vous écouter la *rage fauve*, les hurlements de  
*maigres carnassiers* et de *chiens affamés*, le bruit  
de *mâchoires de fer qui claquent*, les *croasse-  
ments de corbeaux*, les *grincements de griffes*,  
*de becs*, le cliquetis des *pals et des broches*, les  
clapotements de *la poix et du soufre* ? — Ne  
 Craignez pas d'aspirer un *parfum de chair vive  
égaré dans le vent*, entrez alors, entrez dans  
cette caverne poétique ; le magicien qui a accu-  
mulé ces choses terribles, écartant par instants et  
même souvent, ses *chauves-souris géantes aux  
ailes étiques*, ses araignées énormes et ses dra-  
gons, il vous sera permis d'apprécier de splen-  
dides tableaux dont l'aspect sera une compensa-  
tion pour toutes les horreurs qu'il vous aura fallu  
surmonter et qui sont belles aussi, si l'on admet  
ce principe : le beau, c'est le laid !

Voici le début du *Barde de Temra* :

Le soleil a doré les collines lointaines ;  
Sous le faite mouillé des bois étincelants  
Sonne le timbre clair et joyeux des fontaines.

Un chariot massif, avec deux buffles blancs,  
Longe, au lever du jour, la sauvage rivière  
Où le vent frais de l'est rit dans les joncs tremblants.

Un jeune homme, vêtu d'une robe grossière,  
Mène paisiblement l'attelage *songeur* ;  
Tout autour les oiseaux volent dans la lumière,

Ils chantent, effleurant le calme voyageur  
Et se posent parfois sur cette tête nue  
Où l'aube comme un nimbe a jeté sa rougeur...

Ce paysage est gracieux : voici une autre échap-  
pée prise dans la même pièce :

Le soleil s'élargit, et verse plus de flamme ;  
Un air plus tiède agite à peine les rameaux ;  
Le fleuve resplendit, tel qu'une ardente lame.

La plume d'aigle au front, drapés de longues peaux,  
Des guerriers tatoués poussent par la vallée  
Des bœufs rouges pressés en farouches troupeaux.

Et leur rumeur mugit de cris rauques mêlée,  
Et les cerfs bondissant aux lisières des bois,  
Cherchent plus loin la paix que ces bruits ont troublée.

Tout ce poème du *Barde de Temrah* est re-  
marquable ; mais comme la plupart des autres,  
il finit par l'horrible, et la voix du poète semble  
s'éteindre dans un sanglot. Murdoch, le barde,  
qui regarde sa conversion au christianisme com-  
me une *lâcheté* et qui voit les dieux de son Erinn  
renversés pour jamais, prend son épée à deux  
mains, l'enfonce dans sa poitrine.

Et Mardoeh fut mangé des aigles et des loups.

Parmi les plus belles pièces nous signalons en-  
core le jugement de Komor. — *Nurmahal* est  
gracieuse ; elle le serait sans doute davantage si  
des ornements étranges ne se mêlaient à des  
perles et si ces perles n'étaient pas de *Lanka*.  
Pourquoi l'entourer de *hûka*, de *çantal*, de *çur-  
ma*, etc. A quoi bon faire entendre sa voix de  
cristal comme un chant de hûris ; pourquoi la  
faire garder par des Çais et des Babous ? des *Ba-  
bous*, qu'est-ce donc que ces barbares-là ?

Dans *Panthère noire*, comme dans *Jaguar*,  
les descriptions sont parfaitement réussies ; elles  
sont du nombre de celles que le pinceau de M.  
Leconte de Lisle excelle à reproduire ; cela est  
vivant, c'est d'un *réalisme* qui saisit ; le dessin  
en est large, il se rapproche de la manière de  
Biard.

Voulez-vous un échantillon des choses terribles,  
nous le prenons au début du *Massacre de Mona* ;  
mais nous choisissons :

Or, Mona, du milieu de la mer rude et haute,  
Dressait rigidement les granits de sa côte,  
Qui, massifs et baignés d'écume et pleins de bruit,  
Brisaient l'eau furieuse en gerbes dans la nuit ;  
Sombres spectres, vêtus de blanc dans ces ténèbres  
Et vomissant les flots par leurs gueules funèbres.

L'Esprit rauque du vent, au faite noir des rocs,  
Tournoyait et soufflait dans ses cornes d'aurochs ;  
Et c'était un fracas si vaste et si sauvage,  
Que la mer s'en taisait tout le long du rivage,  
Tant le son formidable, en cette immensité,  
Par coups de foudre et par rafales emporté,  
De cris et de sanglots et de voix éperdues  
Comblait le gouffre épais des mornes étendues.  
L'Esprit du vent soufflait dans ses clairons de fer  
*En asprgeant le ciel des baves de la mer*,  
Il soufflait, hérissant comme une chevelure  
La noire nue éparse autour de l'île obscure,  
Conviant les esprits ceints d'algue et de limons  
Et ceux dont le vol gronde à la cime des monts,

Rayon de blanche lumière après ces horreurs  
grandioses, les *Médailles antiques* offrent des ci-  
selures délicieuses ; nous en détachons trois stro-  
phes, afin de montrer que M. Leconte de Lisle

sait aborder les touches les plus délicates et que s'il se précipite à corps perdu dans les idées lugubres, c'est chez lui simplement une fantaisie :

Avec le soleil, douce aux yeux surpris,  
Telle qu'une jeune et joyeuse reine,  
On voit émerger mollement Kypris  
De la mer sereine.

Ses cheveux dorés aux flots embellis  
Roulent sans guirlande et sans bandelettes ;  
Tout son corps charmant brille comme un lis  
Dans les violettes.

Elle joue et rit, et les gais dauphins,  
Agitant autour nageoires et queues,  
Pour mieux réjouir ses regards divins  
Troublent les eaux bleues.

On reconnaît à cette peinture le charmant traducteur des idylles de Théocrite et d'Anacréon, au sujet duquel nous dirons, qu'à part quelques consonnes, nous avons trouvé, comme lecture, la traduction pleine de grâce et de fraîcheur. Nous ne sommes pas helléniste, nous ne pouvons rigoureusement parler du fond ; mais quant à la forme de ces traductions, nous pouvons affirmer que cette traduction est très susceptible de faire apprécier les beautés de l'art grec et des muses de l'idylle (1). — Il est fâcheux que sur un bel azur, les nuages reviennent pressés et sinistres. Rentre vite dans l'ombre, ô Cypris, ô déesse charmante ! rentre, car le soleil va mourir ! — Pourquoi toujours des titres bizarres ? Pourquoi *Mort du Soleil* au-dessus de ces vers auxquels pourrait suffire la vieille locution *Coucher du Soleil*, car c'est bien d'un soleil couchant qu'il s'agit ; puisqu'on dit lamentablement à cet astre :

Meurs donc ! tu renaîtras ! l'espérance en est sûre.  
Mais qui rendra la vie et la flamme et la voix  
Au cœur qui s'est brisé pour la dernière fois !

Pauvre désespéré ! — Ailleurs, c'est la chute des étoiles qui occasionne cette autre apostrophe :

Heureux qui vous suit, clartés mornes,  
O lampes qui versez l'oubli !  
Comme vous dans l'ombre sans bornes  
Heureux qui roule enseveli !...

Ce vœu rappelle celui de M. Baudelaire :

— Certes, je sortirai, quant à moi, satisfait  
D'un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve ! (2).

Pauvres désespérés ! pour nous, loin de verser l'oubli, les étoiles nous rappellent chaque soir le Créateur et nous invitent à adorer son immense puissance ; au lieu de trouver qu'ils roulent dans l'ombre sans bornes, nous admirons ces clartés divines au milieu d'une nuit à laquelle notre religion a posé des bornes. Quoi ! toujours des aspirations au néant !

(1) *Idylles de Théocrite et odes anacréontiques* (il y a des odes anacréontiques sur le titre et dans le cours du volume, on écrit : Anacréon). Poulet-Malassis 1861.

(2) *Fleurs du Mal*, par M. Baudelaire.

O lugubres troupeaux des morts, je vous envie,  
Si quand l'immense espace est en proie à la vie,  
Léguant votre misère à de vils héritiers,

Vous goûtez à jamais, hôtes d'un noir mystère,  
L'irrévocable paix inconnue à la terre,  
Et si la grande nuit vous garde tout entiers.

M. Sainte-Beuve, qui s'est plaint, on le sait, du ton triste de la muse de M. de Laprade et qui faisait un appel à la gaieté, ne trouve rien de mieux que d'applaudir ; après avoir cité ces vers aux lecteurs du *Constitutionnel*, il dit : « C'est dur, mais c'est beau ! (1) » — N'auriez-vous pas une plainte pour un désespoir qui se reproduit à plusieurs reprises avec une si poignante amertume ? Comme un tel homme doit souffrir pour désirer ainsi de perdre dans le néant ! — Un front corrodé par le chagrin, une figure hâve, austère, labourée par des sanglots glacés, voilà ce que vous devez vous représenter en lisant les piteuses lamentations de ces Jérémies. Serait-ce de lèvres roses et placides que pourraient sortir ces abominables aphorismes :

Le mal est de trop vivre et la mort est meilleure,  
Soit que les poings liés on se jette à la mer...

Pour avoir le bonheur de redevenir cachalot, n'est-ce pas, d'après le système fameux de M. Michelet ? — Je n'ai jamais rien lu de plus affreux que ces strophes adressées au sang :

O sang mystérieux, ô splendide baptême,  
Puissé-je, aux cris hideux du vulgaire hébété,  
Entrer, ceint de ta pourpre, en mon éternité !

A de tels cris, on sentirait son cœur se fendre, si l'on croyait d'abord à la réalité de ces *Vœux suprêmes* et si on ne lisait pas tout auprès, des strophes qui éloignent la sympathie et provoqueraient l'anathème, si l'on n'était d'abord assez chrétien pour être charitable. Il n'y a du reste que le *vulgaire hébété* qui pourrait prendre au sérieux les farouches légendes, les poétiques impiétés, les vœux d'anéantissement, dont fourmillent les *Poésies barbares* ; mais on ne doit voir là-dedans que des formes, des notes adoptées.

Nous ne nous arrêterons donc pas un instant, sur certaine description du Calvaire, sur le rôle qu'y joue un corbeau ; sur aucun passage des *Paraboles de dom Guy*, ou de l'*Agonie d'un Saint*. Si libre penseur que l'on soit, comment ose-t-on produire de sang froid et de propos délibéré, ces strophes pleines de blasphèmes, je ne dis pas parmi des catholiques, mais au milieu des civilisés et des rares esprits délicats qui aiment encore les produits de la muse ? Si affaibli que soit aujourd'hui la foi dans les âmes, nous aimons à penser que des pages aussi tristes ne sauraient être applaudies vivement par personne. Non ! il n'est pas digne d'un poète, et d'un poète véritable, de heurter ainsi de sang froid les convictions de la plupart de ceux auquel il s'adresse. L'art pur n'inspire pas de telles déclamations ; il ne

(1) M. Sainte-Beuve. Art. variétés. — *Constitutionnel* du 22 avril 1862.

tient pas un tel pinceau ; jusqu'ici, lorsqu'il a montré l'esprit du mal, il l'a représenté foudroyé et maudit ! voyez plutôt Milton, voyez Michel-Ange !

Et l'art véritable, lorsqu'il veut rester à une grande élévation, lorsqu'il prétend à dominer la foule et le *Vulgaire hébété*, l'art ne se cantonne point dans les caprices effrénés du crayon d'un Goya ! Comment ne sent-on pas que le lugubre poussé à l'excès touche de près au ridicule ?

Terminons par un éloge notre longue appréciation sur les *Poésies barbares* en disant que ces poésies donnent un démenti à ceux qui ont prétendu renfermer dans je ne sais quels dialectes, le monopole de l'énergie et de la rudesse. Il serait difficile, après avoir lu les *Poésies barbares*, de n'être pas satisfait et rassasié de l'énergie âpre et quelque peu sauvage dont elles surabondent et que la langue française a su rendre.

Notre langue heureusement rend peu souvent cette note, mais au moins M. Leconte de Lisle a prouvé qu'elle pouvait la produire et réussir en la produisant.

Louis de LAINCEL.

Suze-la-Rousse, 25 avril 1862.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Essai sur l'assistance publique et l'extinction de la mendicité à Lyon*, lu dans la séance de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, de Lyon, le 1<sup>er</sup> avril 1862, par M. E. Fayard.

Ces recherches ont pour but l'extinction de la mendicité. L'auteur examine rapidement ce que furent le paupérisme et l'assistance publique dans l'antiquité. *Panem et circenses* était la devise du peuple roi énervé, quand le christianisme révéla au monde : « le dogme de la fraternité humaine et de l'égalité devant Dieu. » L'Église fut la bienfaitrice qui, en assurant aux pauvres les secours dont ils ont besoin, relevait leur dignité, en même temps qu'elle leur inspirait le respect du bien d'autrui.

Lyon, de bonne heure évangélisé, se fait remarquer à la fois par l'esprit de commerce et par l'esprit de charité. Ses évêques sont les pères des malheureux. C'est à la sollicitation de l'un de ces prélats, saint Sacerdos, que l'Hôtel-Dieu est fondé. Cet hôpital est le plus ancien de France, comme il en est le plus beau et le plus riche.

M. Fayard trace l'histoire de l'assistance publique à Lyon, pendant le moyen-âge, montrant le clergé toujours à la tête des établissements de charité et des largesses qui consolent les malheureux, parfois en des circonstances désastreuses, à cause des épidémies, des guerres, des malheurs des temps.

Mais c'est au 18<sup>e</sup> siècle seul qu'il fut tenté d'établir une manière fixe et permanente de supprimer la mendicité à Lyon, et de constituer l'assistance. Ce ne fut pas sans peine que l'on obtint d'abord certains résultats ; les exigences furent grandes, les circonstances difficiles ; il y eut des

embarras financiers ; mais on lutta toujours avec zèle et les maux furent adoucis autant que faire se put. Cette pensée a été se fortifiant, la loi et l'administration aidant, ont permis peu à peu d'espérer l'extinction de la mendicité. Une fois les rapports commerciaux de Lyon rétablis avec l'Amérique, pense M. Fayard, qui présente un état circonstancié de l'assistance publique dans notre ville, ce résultat peut et doit être atteint à Lyon : l'auteur termine ainsi son discours ;

« Aujourd'hui le département du Rhône possède, croyons-nous, les éléments de régénération qui peuvent hâter la solution du problème du paupérisme et amener l'extinction de la mendicité. Il ne s'agit plus que de les perfectionner, de les généraliser, de les coordonner.

» Lyon spécialement, qui fait tout pour le bien-être et le développement intellectuel et moral de la classe laborieuse (1), qui assiste avec tant de sollicitude et de générosité le pauvre depuis son berceau jusqu'à sa tombe, qui multiplie les refuges pour toutes les faiblesses, les asiles pour toutes les infortunes, est bien fondé à espérer que la mendicité ne se produira plus dans ses rues, car il ne laisse à l'indigent aucun prétexte de l'exercer.

» Pour atteindre ce résultat, poursuivi avec tant de zèle, de dévouement et de charité depuis la fondation de l'Aumône générale, il faut un nouveau déploiement d'efforts et une persévérance infatigable. Ce n'est qu'à cette double condition que le bien déjà fait pourra être complété, et qu'il sera possible de concilier tout à la fois les inspirations de la religion, les droits de l'humanité et les exigences de la société actuelle. »

*Poésies*, par M. H. Bellot.

Nous avons reçu le troisième fascicule de ces poésies dont la bonne facture et la grâce ont été saluées par nous plusieurs fois déjà. Une nouvelle citation ne fera que confirmer ce que nous avons justement avancé déjà.

#### LES PRIMEVÈRES.

A DELILLE MILLET.

La nature est heureuse : elle échappe à l'hiver  
Et reprend lestement sa robe diaprée ;  
Les parfums de son sein montent aux champs de l'air ;

(1) Il n'existe peut-être pas, en France, de ville où l'instruction soit offerte dans une proportion plus large qu'à Lyon.

L'école de la Martinière reçoit plus de 800 élèves, des cours de tous genres sont ouverts au palais Saint-Pierre, qui a de plus une école de dessin. Chaque année, la chambre de commerce alloue une somme de 5,000 fr. pour encourager les jeunes artistes. Elle subventionne en outre un cours de théorie, ouvert tous les dimanches, et elle donne 2,000 fr. par an pour un cours de tenne de livres fait aux jeunes filles.

La société élémentaire pour l'éducation, qui a créé à la Croix-Rousse une école de théorie pour la fabrique, ouvre des cours professionnels pour toutes les industries, mécaniques, produits chimiques, chauffeurs pour locomotive, dessins sur porcelaine, etc. (Note de M. M<sup>re</sup>).

Déjà l'aurore est blanche et rose la vesprée.

La violette pousse autour du chêne altier.  
Au versant des coteaux fleurit la primevère.  
Le folâtre oiselet s'ébat sur l'églantier.  
Les monts environnants perdent leur front sévère.

Le pied du voyageur n'a plus à redouter  
Ni les torrents grossis, ni les neiges perfides.  
Les sentiers raffermis sont fiers de nous porter ;  
Les prés et les sillons de nous voir sont avides.

Ils tressaillent d'avance ; ils savent que nos pas  
Né seront consacrés qu'à les rendre fertiles ;  
Que nous leur dévouons nos cœurs comme nos bras ;  
Que nos bonheurs à nous sont des bonheurs utiles ;

Que sans les calculer, nous versons nos sueurs ;  
Et souffrons, les premiers, en fouillant leurs entrailles :  
Ce sont de vrais soldats que les vrais laboureurs ;  
Nos lents et durs travaux valent bien des batailles.

Allons : après ces mois où le froid a pris soin  
De retremper nos corps pour une noble lutte,  
L'oisiveté fatiguée, et l'on sent le besoin  
De quitter sa prison, de sortir de sa hutte !

C'est un deuil que l'hiver ; qu'il finisse aujourd'hui !  
Répondons à l'appel de la nature en fête ;  
Que nos mâles chansons succèdent à l'ennui,  
Comme un vent doux et frais souffle après la tempête !

Laissons-là les vieux murs et le toit enfumé,  
Pour l'horizon qui fuit et le ciel qui rayonne.  
Le pin mourra dans l'âtre, à demi consumé ;  
Chauffons-nous au soleil, ce bon feu que Dieu donne.

Au lieu d'un livre obscur où le génie humain  
S'épuise à discuter de vagues théories,  
Nous aurons sous les yeux, nous aurons dans la main,  
Autant de vérités que de fleurs aux prairies.

*Secondes fables et poésies diverses*, par Pacifique  
Bousset ; in-42, Paris, Vanier ; Saint-Malo, Coni  
fils.

M. Bousset a été piqué des droits de la critique sur ses premiers essais, et il s'élève dans une pièce contre la licence qui a été prise de lui dire : Vous avez des imperfections dans vos vers ; mais travaillez, vous ferez mieux et nous vous applaudirons. Le conteur a profité des avis donnés, il offre au public un recueil plus correct, mieux atourné, mieux conçu que le premier, et c'est ce qu'il fallait. Quant à sa boutade à la critique, elle est de trop dans son volume. Et d'abord nous relèverons certain mot de cette pièce où il est dit :

Notre style n'est point biblique,  
Mais il peut être admis et lu  
Par l'âme la plus catholique.

Vous vous trompez, Monsieur Bousset ; il y a de par vos pages quelques passages qui blessent la foi catholique ; car vous avez écrit, p. 205, un quatrain très-contestable, que vous voulez mettre au bas de certain portrait dont nous tairons le nom, nous contentant de reproduire les quatre vers :

L'amour de son pays fut sa suprême loi :  
Il combattit partout la tyrannie ;  
Sa popularité, ses vertus, son génie,  
L'ont fait l'espoir d'un peuple et l'appui de son roi.

Nous préférons les apologues de M. Bousset à ses poésies diverses, et nous lui conseillons de cultiver ce premier genre. A preuve de notre opinion, nous citerons la fable :

#### UN LOUP ET DES MOUTONS.

Un loup vint à passer près d'une bergerie  
Où se trouvaient de beaux et gras moutons,  
Tels que les veut sa seigneurie  
Pour contenter ses appétits gloutons.  
Soudain s'éveille en lui son instinct de rapine ;  
Le nez en l'air, il flaire, il examine,  
Cherche s'il ne pourrait trouver  
Le moyen d'enlever

Quelque innocent mouton pour garnir sa cuisine.  
Mais, hélas ! nul moyen ; tout était bien fermé.

Dans cette triste conjoncture,  
Notre loup par l'odeur encor plus affamé,  
Voit dans la porte une large fissure,  
S'approche, et les moutons remarquant sa figure,  
Reconnaissant son œil de colère enflammé,  
Vont se cacher au fond de leur étable obscure.

Voyant qu'il ne peut rien sur eux,  
Le larron prend une voix papelarde,  
Un ton patelin, doucereux :  
« Ne craignez rien, dit-il, car je fais bonne garde,  
Et vous veux garantir de sort malencontreux ;  
Je suis de force à l'éconduire,  
S'il venait quelque malfaiteur. »

Comptez sur un méchant pour votre protecteur,  
Mais quand il ne pourra vous nuire.

#### *Les Misérables*, par Victor Hugo.

Nous avons dit l'indigence littéraire de ces deux volumes et le dégoût que leur doctrine nous inspire. Un de nos collaborateurs se propose de les analyser. Nous nous bornerons, nous, à quelques réflexions. Un homme d'esprit, cherchant à concilier l'apitoyance de Victor Hugo avec le produit net de la vente des *Misérables*, se demandait pourquoi le poète socialiste n'en abandonnait pas le produit aux malheureux. Il faisait en outre remarquer que les deux volumes déjà si délayés qui ont paru, doivent être suivis de huit autres. En vérité, aimons à compter sur le bon sens français, pour faire justice de ces volumes.

Les *Misérables* roulent surtout sur des criminels et sur un évêque ; l'écrivain cherche à réhabiliter les uns et déclare l'autre un saint. Le tout est arrangé pour faire plaindre et même estimer les repris de justice. Quant à l'évêque, qu'il vous suffise de savoir que, tout vénérable et ami des pauvres qu'il est, il ne croit ni à la divinité du Christ, ni aux dogmes du catholicisme. Mais que le lecteur sans préjugé se prononce relativement à ce roman-libelle, sur la préface que nous plaçons ici :

« Tant qu'il existera, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale créant artificiellement en pleine civilisation, des enfers, et compliquant d'une fatalité humaine la destinée

» qui est divine ; tant que les trois problèmes du  
 » siècle : la dégradation de l'homme par le pro-  
 » létariat, la déchéance de la femme par la faim,  
 » l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront  
 » pas résolus ; tant que, dans certaines régions,  
 » l'asphyxie sociale sera possible ; en d'autres  
 » termes, et à un point de vue plus étendu en-  
 » core, tant qu'il y aura sur la terre ignorance  
 » et misère, des livres de la nature de celui-ci  
 » pourront ne pas être inutiles. »

Cette déclamation corrosive sert d'étiquette aux *Misérables*. Le poète chrétien et royaliste de la Restauration, l'enfant sublime pensionné par les Bourbons, et devenu plus tard pair de Louis-Philippe, le dispute de virulence aujourd'hui avec les utopies incendiaires de la démocratie illuminée.

Adrien PELADAN.

## NOTES ET DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LYON SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

1677.

PRÉVÔT DES MARCHANDS : *Balthazard de Chaponay*. — ECHEVINS : *Pierre Mullet*, — *Jean Béneon*, — *André Artaud*, — *Paul Aubarède*.

Janvier..... Vers les premiers jours de ce mois, une *Ecole de dessin* fut ouverte à Lyon. *Antoine Coysevox* et *Thomas Blanchet*, l'un sculpteur, et l'autre peintre, qui avaient été chargés de l'ériger, après en avoir été nommés professeurs, présentèrent, le 15 février de l'année suivante, à l'Académie royale, des statuts qui furent approuvés (1). — L'art de la peinture avait toujours été très-cultivé dans notre cité. Une des plus anciennes confréries est celle des peintres, qui avait sa chapelle, sous le vocable de S. Luc, dans l'église de S. Bonaventure (2). — On attribue à *Hector de Beaulieu*, qui fit un assez long séjour dans notre ville, les prologues d'une *Moralité* intitulée *Cinq placquarts placquez par les peintres de Lyon*, le jour de la feste du Sacrement au licet, en 1556, où ils jouèrent le *Murmurement de Choré, Dathan et Abiron*. Voyez l'article BEAULIEU dans la *Biogr. Hag.*

Mars 12. Une ordonnance de l'abbé *Morange*, grand-vicaire de l'Archevêché, interdit à la communauté des PP. CARMES, de confesser et de prêcher. — Il y avait alors dans la prison de la cathédrale un carme, *Paul de Saint-Antoine*, arrêté à la requête du Promoteur, et qui fut élargi le 25. Le lendemain, ce moine obtint du *Définiteur* un décret portant

(1) V. la B. Didot, art. BLANCHET, ci-après, années 1736, et 1807.

(2) Clapasson rapporte qu'il y avait dans cette église, un tableau de Blanchet, qui passait pour une de ses meilleures pièces ; mais il ne dit pas quel en était le sujet (p. 68).

que son nom serait rayé du livre de la geole, attendu son innocence. — Le sieur *Lachaux*, appariteur de l'archevêché, signifia, le même jour, à la communauté des *Carmes*, un décret de prise de corps contre le P. *Timotée*, provincial, le P. *Silvestre*, sacristain, le P. *Tolet* et le Frère *Albert*, avec interdiction de toute fonction ecclésiastique. F. B.

Juillet 17. *Camille de Neufville* donne, sur le refus du grand vicaire de Rouen, un *visa* pour la cure de *Buzeville* en Normandie. — En 1680, un autre *visa* de Mgr. de Lyon fut donné pour la cure de *Fontaine-le-Dun*, et le titulaire en jouit paisiblement. En 1686, le curé de *Bichi*, dans le vicariat de *Pontoise*, eut procès à l'officialité de Lyon, où il obtint des sentences contre les officiers du vicariat ; en 1695, Mgr. de *Saint-George* donna au sieur de *Sebouville* un *visa* pour la cure de *Beauficel*, et, depuis, trois autres *visa*. Un appel comme d'abus ayant été interjeté par l'archevêque de Rouen, un arrêt du parlement de Paris, du 7 mai 1697, préjugea que l'Eglise de Rouen était soumise à celle de Lyon. *Journal des Sav.* du 16 juin 1698. V. ci après, an....

Avût 6. *M. Morange*, grand-vicaire de l'archevêché, faisait des entretiens publics suivis de prières dans la chapelle des *Pénitents de la Miséricorde*, voisine de l'église des *Carmes* ; ce qui était, suivant ces religieux, contre les droits de leur couvent, et incompatible avec la dévotion dudit couvent. Dans cet état ils prirent une délibération dans laquelle il fut conclu que l'on ferait des humbles remontrances à M. le grand vicaire pour l'engager à cesser ses entretiens dans la chapelle. F. B.

Avût.... On lit dans le *Mercure-Galant*, t. 6, p. 209 : « Il n'y a rien d'égal à l'applaudissement avec lequel M. le comte de la Chaise, frère du R. P. La Chaise, confesseur du Roy, a esté reçu *sénéchal* de la Province de Lyon. Il traita magnifiquement le Présidial de la ville, et ce fut une joie générale parmi le peuple. C'est un homme qui a de très-belles qualités, et qui ayant beaucoup de naissance, n'aime à tirer ses plus grands avantages que de son propre mérite. » — Le comte de la Chaise fut nommé capitaine des gardes de la porte du Roi en 1690, et mourut le 14 août 1697 (*G. de Fr.*). — Il fut remplacé dans sa dignité de *sénéchal* par *Pierre Masso de la Ferrière*, seigneur du *Platin*, qui mourut le 8 sept. 1759. *Pernetti*, I, 556 ; *Brossette*, 154. Voyez ci-après, année 1680, à la fin.

Même mois. Parmi les personnes qui prenaient alors les eaux de *Vichy*, M<sup>me</sup> de *Sévigné* cite M. et M<sup>me</sup> d'*Albon* (1). Lettre du 4 septembre.

(1) *Gilbert-Antoine d'Albon* comte de *Chazeul*, marié, le 2 août 1744, à *Claude Bouthillier*, veuve de *René d'Acerton*, comte de *Belin*. — *Sévigné* dans sa lettre du 5 janvier 1674, avait déjà parlé du chevalier d'*Albon*. Voyez ci-après, années 1680 et 1698.

Octobre.... Mort de *Besian Arroy*, auteur d'ouvrages que j'ai mentionnés à leurs dates (1). — Né vers 1595, il paraît que, dès qu'il eut achevé ses études et soutenu sa thèse à la Sorbonne, *Charles de Neuville de Villeroy* le choisit pour être le professeur de *Camille*, son fils, et lorsque ce dernier se rendit à Rome, pour s'y faire recevoir docteur en théologie, il l'accompagna. Aussi lorsqu'en 1654, *Camille* fut parvenu à l'épiscopat, ce fut avec lui qu'il fit ses deux premières visites pastorales dans les parties de son diocèse situées en Dauphiné, en Bresse et en Bugey. — Vers les premiers mois de 1651, *Jean Florestan Seraud*, custode de *Sainte-Croix* et théologal de la Primatiale, fit en faveur de l'abbé Arroy la résignation de son bénéfice. Cet acte donna lieu à un procès de la part du Chapitre, qui soutenait que ce bénéfice n'était pas dans le cas de pouvoir être résigné; toutefois on finit par s'entendre. L'abbé Seraud se démit de sa théologale, par acte du 7 avril, entre les mains du Chapitre, qui en investit l'abbé Arroy. Celui-ci voulut plus tard donner plus d'éclat à sa dignité en y attachant les revenus d'une chanoinie. Nouvelle opposition de la part du Chapitre. L'instance portée au Grand-Conseil, l'Université intervint, et par arrêt du 12 septembre 1641, la prétention d'Arroy fut rejetée comme contraire aux statuts de l'Eglise, qui portent que les canonicats ne peuvent être conférés qu'aux ecclésiastiques ayant fait preuve de quatre quartiers de noblesse tant du côté paternel que du côté maternel. Toutefois le Grand-Conseil augmenta de 500 livres par an le revenu de la théologale. Le Chapitre qui lui garda rancune, refusa de recevoir son *Apologie de l'Eglise de Lyon*, qu'il lui présenta le 11 juillet 1650, attendu, est-il dit dans sa délibération, que ce livre était plein d'injures, de discours impertinents contraires à la charité chrétienne. L'abbé Arroy fut aussi curé de Vaise et de Caluire, prieur de Saint-André et de Sainte-Anne de l'Ile-Barbe. On lit dans son *Traité des usures*, publié en 1674, que, depuis plus de 50 ans, il était attaché à l'Eglise de Lyon. Un acte capitulaire nous apprend qu'il avait composé un *Traité des sacrements*, et que, voulant en faire un sujet d'instructions familières, le Chapitre, avec lequel il s'était réconcilié, lui assigna, pour les faire, la chapelle de Sainte-Magdeleine (2). C'est par erreur que, dans le Catalogue Falconet, n. 46557, on lui attribue *Domus Ombrevallis vimiacae Descriptio*; cet opuscule, publié en 1661, est du P. de Bussièrès, qui l'a reproduit dans ses *Miscellanea poetica*, Lugd., 1775, in-8. Voyez *Soirées litt.*, XVII, 425, les *Hist. du Lyonnais*, I, 406, et ma *Notice sur Camille de Neuville*, p. 49.

(1) Voyez ci-dessus, au 22 août 1655, et les P. de 1634, 1650, 1668 et 1674.

(2) La plupart des faits que j'ai rapportés dans cette Notice m'ont été fournis par feu M. Cochard.

Novembre 15. *Joseph de Meschatin*, est reçu chanoine-comte de Saint-Jean. — Il était fils de Thomas, seigneur de Meschatin (Bourbonnais), et de Marie, fille de Claude d'Albon, dit de Galles, chevalier, seigneur de Saint-Marcel, Curis, etc. — *Guillaume*, frère de Joseph, avait été reçu chanoine-comte de Saint-Jean, le 9 nov. 1655; mais il se démit de sa chanoinie-comté en 1677, et mourut évêque de Gap, le 11 février 1679. V. *infra*, 24 déc. 1681.

Même mois 18. Mort, à Lyon, de *Claude Audran*, graveur, né à Paris, en 1597. — Il avait épousé, le 4<sup>er</sup> juillet 1629, en l'église de Saint-Nizier, *Olympe Fretelan*. On estime son portrait de *Louis XIV* placé au-devant de la dédicace du *Monarque* de Sénault, Paris, 1622, in-12. V. sa Notice par Jean Passeron, et les P. de 1646, *Philosophie*,.... et ci-après, 1687, *ad calc.*

Décembre 21. M. *Lepoivre*, avocat ez cours, prononce l'Oraison doctorale, et reçoit une gratification de 410 livres.

— La Communauté des *Nouvelles catholiques* est autorisée par lettres-patentes. — Le local que cette Communauté occupait au sommet de la montée du *Garillan*, prit plus tard le nom de *Séminaire de la Propagation de la Foi*. Son église était sous le vocable de l'*Immaculée-Conception*. Après la révocation de l'édit de Nantes, le *Temple* que les protestants avaient à *Saint-Romain-au-Mont-d'or*, fut donné aux dames de la Propagation de la Foi. *Atm. de Lyon* pour 1755 et 1760. Les P. de 1661, et ci-après, année 1685.

— *Claudine Chappuys de Corgenon* (1), religieuse de *Sainte-Elizabeth de Bellecour*, avait fait ériger dans une chapelle sous le titre de l'*Immaculée Conception*, dans l'étage le plus élevé du couvent; on y montait par 72 degrés, qui faisaient juste le nombre d'années que la Sainte-Vierge avait vécu. La mère *Matthieu* (2), supérieure de ce couvent, s'y était d'abord opposée, parce que la pièce où la chapelle avait été érigée servait d'entrepôt pour les provisions du couvent. Afin de vaincre sa résistance, la sœur Corgenon lui dit: « Une chute vous a » ôté l'usage de vos jambes. Vous ne pouvez » marcher sans béquilles et sans le secours » d'un bras; eh bien! pour vous prouver que » la Sainte Vierge a choisi ce lieu pour y être » honorée, vous y monterez seule et facile- » ment. » Il en fut ainsi, et l'érection de la

(1) Elle était fille de *Matthieu Chappuis de Corgenon*, qui avait été échevin en 1651; elle mourut supérieure du couvent de Sainte-Elizabeth de Villeneuve-Avignon. Voyez la *Vie de Marie de la Passion*, nommée au siècle *Claudine Chappuys de Corgenon*; à Lyon, chez la veuve d'*André Molin*, impr. libr., rue Bourg-Chanin, 1731, in-12.

(2) Fille de l'historien *Pierre Matthieu*. Voyez la notice sur cette religieuse dans la 2<sup>e</sup> édit. de la *Biogr. univ.*

chapelle fut approuvée. *Gazette de Lyon*, du 24 avril 1855, article de M. A. Rivet.

A. PÉRICAUD l'ainé.

(A continuer).

## ETUDE SUR L'ORIGINE DU DIAMANT.

A M. LE DOCTEUR AUBAN,

Ancien Directeur du service de santé de la marine.  
Membre du Conseil Général du Var, etc., etc.

Monsieur,

Un philosophe de l'antiquité qui essaya de sonder les mystères de la nature, n'osa, malgré ses vastes connaissances, se fier ni aux lumières de son siècle, ni à la profondeur de son génie. La tâche du savant n'est pas accomplie, disait-il, et les âges à venir travailleront encore à ce que nous croyons achevé (1).

Mais un autre homme qui ne le céda à Sénèque ni par l'étendue ni par la supériorité de son intelligence, Pline ne se dissimulait point que la vérité même, lorsqu'elle paraît sous les dehors de la nouveauté, n'inspire nulle confiance, et que les opinions préconçues s'élèvent contre elle comme de véritables ennemies (2).

La Place, Humboldt, Bertrand, Jobard, Boutigny d'Evreux, quelle que soit l'autorité de leurs noms, sont encore impuissants à ébranler les esprits pour les amener à concevoir, sur l'origine de la houille, une théorie nouvelle, simple dans l'explication des phénomènes qui s'y rattachent, séduisante dans ses applications variées.

C'est ainsi que la formation du diamant n'est plus un problème dont la solution ne puisse trouver un point d'appui dans le domaine de la science.

Voilà, Monsieur, la question que j'ai entrepris de traiter aujourd'hui, sans m'effrayer de la faiblesse de mes forces; voilà l'Étude que j'ai la hardiesse de vous offrir.

Votre exquise amabilité m'est un sûr garant que vous daignerez en agréer l'hommage, et votre éminent savoir me permet d'espérer que vous apprécierez au moins mes efforts.

Je suis, etc.

Qu'est-ce que le diamant.

I.

M. Morveau, sans doute sur les données de Pline, présume que c'est une eau pure solidifiée. Selon Wallerius, le diamant est une pierre-gemme très limpide, transparente, la plus dure de toutes les pierres connues et qui, réduite en poussière, tire sur le noir. *Gemma pellucidissima, omnium durissima, pulverisata nigrescens, adamas*. Cronstedt se borne à l'appeler *adamas-gemma*. Un Allemand, M. Borne, dans son *Lithophilacium bornianum*, croit le définir en l'appelant *quartzum nobile pellucidissimum, solidissimum, album*, quartz précieux très-transparent, très-solide et blanc.

(1) Scien. nat. quæst. liv. VI.

(2) In præf. Hist. nat.

Linnée le désigne sous le nom d'*alumen lapidosum, pellucidissimum, hyalinum*, lorsqu'il se présente sous la forme octaèdre. Et nous faisons grâce au lecteur des définitions de Démeste, de Scopoli, de Cappeller, de Tavernier et de Woltersdoff..... Elles rentrent les unes dans les autres, sans guère différencier entre elles. N'ayons garde de confondre les caractères extérieurs avec les qualités essentielles constitutives: les caractères physiques ne nous apprennent rien sur la nature de ce précieux minéral.

Il serait aussi d'un médiocre intérêt de connaître ce que nous rapporte le naturaliste romain sur les vertus sympathiques et antipathiques des diamants, de leur dissolution dans le sang de boue et de la propriété qu'ils ont de détruire l'action de l'aimant sur le fer. Bergman ayant rangé le diamant parmi les corps combustibles, Hœpfner fit remarquer que la disparition de ce minéral pourrait n'être qu'une volatilisation. Cette remarque n'a aucune portée, selon nous. Bergman, expérience faite, finit par s'exprimer ainsi: l'action quoique très-lente de l'alcali sur le diamant, indique assez qu'il contient une terre vitrifiable, mais singulièrement masquée et déguisée. Les précipités ont donné une terre dissoluble dans les acides. Là-dessus Delamétrie se livre aux réflexions suivantes: On pourrait présumer que c'est un acide analogue aux acides métalliques et qui est combiné avec la terre quartzreuse. Cet acide pourrait être combustible en se revivifiant au grand feu, ou être volatil. La terre quartzreuse dégagée de cet acide, serait soluble dans les autres acides. » Écoutons Saussure (1): Le diamant ne fond pas, parce qu'il est combustible ou volatil au degré de chaleur qui pourrait le fondre; mais sa combustion est accompagnée de bouillonnement.

Buffon, toujours hardi dans ses hypothèses, prétendait que le diamant et les pierres précieuses n'ont pu tirer leur origine que de la terre végétale et limoneuse. Cette opinion trouve sa réfutation dans les principes du même savant. D'après lui, les pierres conservent toujours les traces des substances au milieu desquelles elles ont pris naissance. Or, pas de terre limoneuse sans alumine; eh bien! le diamant n'en offre aucun vestige, puisque c'est du carbone pur, tandis que réellement les pierres dites orientales ne sont que l'alumine cristallisée avec mélange d'oxide métallique; si l'on excepte pourtant le corindon blanc, qui est de l'alumine pure, cristallisée en rhomboèdre.

S'il faut en croire un savant que nous regrettons tous, M. d'Orbigny, « le diamant n'est vraisemblablement que le résultat d'une transformation cristalline de débris végétaux, formant les premiers dépôts charbonneux. »

Nous sommes bien disposé à admettre que ce soit là le résultat d'une transformation cristalline; mais nous nous refusons à reconnaître dans les végétaux la manière originelle, intégrante,

(1) Journal de physique, 1785.

élémentaire dont la métamorphose donne cette gemme précieuse. Et pourquoi les mines houillères ne sont-elles pas plutôt riches en diamants que les entrailles d'un rocher ou les amas sablonneux dans les terrains d'alluvion ? Rien d'ailleurs n'accuse l'existence des végétaux dans le voisinage du diamant. Il n'en est pas ainsi des autres pierres-gemmes; et nous concevons que les opales, les calcédoines, les agathes, les topazes, les émeraudes qui gisent au sein de la matière siliceuse ou non loin de la substance mère, n'en soient que des modifications plus ou moins oxidées.

Si profond que soit notre respect pour M. d'Orbigny, nous nous croyons autorisé par la raison et l'expérience à ne pas adhérer à son opinion.

Quelle sera l'hypothèse que nous nous hasarderons de proposer pour suppléer celle des végétaux, la plus accréditée jusqu'à ce jour ?

Avant de formuler notre opinion, on nous permettra quelques observations indispensables pour l'intelligence de la théorie que nous allons exposer.

La lumière, le calorique, les fluides électromagnétiques impondérables, très-expansibles, très-mobiles jusqu'à devenir invisibles dans des circonstances particulières que la nature fait naître fréquemment, peuvent perdre cette expansibilité, cette extrême légèreté et devenir visibles, concrets, plus ou moins solides, et former, en se réunissant entre eux et avec les bases des différents gaz, des substances solides très-composées, très-variées et douées d'une foule de propriétés différentes; et si ce langage paraît hardi, nous dirons en nous rapprochant davantage des idées modernes, que les bases se modifient, se métamorphosent à l'aide du calorique, de la lumière ou de l'électricité, dont probablement les deux premières ne sont que des modifications.

A l'appui de ces principes nous pouvons citer les expériences suivantes :

« On a introduit par le moyen de la cuve pneumatique chimique une partie égale de gaz hydrogène et de gaz nitreux dans un flacon où l'on avait laissé une goutte d'eau distillée avec une très-petite quantité d'air atmosphérique. Le gaz nitreux s'est combiné avec l'oxygène de l'atmosphère et une couleur jaunâtre, légèrement rutilante, n'a pas tardé à se montrer dans le tiers supérieur du récipient. Inutile de rapporter que le flacon avait été préalablement placé sur une couche très-chaude, exposée au plus grand soleil, de manière que la goutte d'eau ainsi réunie en un point, se pénétrât de la lumière et de la chaleur de cet astre.

» Sept jours après, le fond du flacon laissait voir plusieurs cristallisations blanchâtres qui avaient la forme d'aiguilles et trois ou quatre petits amas gris-blanc qui avaient l'apparence terreuse ou crayeuse. La couleur rutilante avait disparu pour se disposer et former une matière jaune, écumeuse.

» Huit jours plus tard, la matière terreuse seule avait augmenté; l'eau avait entièrement disparu; dix jours après, le flacon retiré de la couche, a

» été ouvert; il contenait beaucoup de cristaux blancs et en aiguilles; la matière jaune était restée comme terreuse. »

Un second flacon, préparé de la même manière, mais sans qu'on y laissât pénétrer l'air atmosphérique, a donné un résultat extrêmement curieux.

La goutte d'eau n'a pas diminué; était-elle renversée sur une tasse? à mesure qu'elle s'évaporait, il se formait sur les bords de petits cristaux en aiguilles. Puis, presque instantanément, il s'est formé des concrétions qui étaient dues à la réunion de plusieurs cristaux arrondis ou ovales, qui avaient une vive arête; d'autres formaient des carrés plus ou moins réguliers.

Nous aurions à citer sept autres expériences où des gaz de toutes sortes, réunis à une petite goutte d'eau dans des vaisseaux exactement clos auxquels on applique une grande chaleur et beaucoup de lumière, donnent lieu à de brillantes cristallisations accompagnées de matières argileuses (1).

Cela posé, nous dirons: des expériences très-récentes prouvent évidemment qu'un charbon quelconque soumis à une température élevée soit par les fourneaux, soit par la pile voltaïque, ne se transforme définitivement qu'en graphite (2), et que le diamant n'est point (autant que les efforts de la science permettent de le conjecturer) le produit d'une fusion ignée. David Brewster a fortement appuyé cette déduction par la découverte de certaines propriétés optiques que le diamant posséderait; quelques diamants, selon ce chimiste écossais, auraient des cavités remplies de gaz.

On sait, d'autre part, que le carbone est un des éléments primitifs du globe; il n'a pas besoin de l'existence préalable des végétaux pour se former. Si l'autorité de Berzélius, de Boutigny d'Evreux et d'autres savants d'une incontestable supériorité, était insuffisante pour établir notre croyance, nous en trouverions une preuve dans les météorites célestes. L'astéroïde qui est tombé à Alais, en Languedoc, renfermait une petite quantité de charbon, et M. Arago fait remarquer que les aérolithes, tombés ailleurs, pouvaient aussi en contenir. Seulement ont-ils pu le perdre en traversant l'atmosphère, vu le degré de chaleur que ces pierres éprouvent dans leur trajet. Ajouterons-nous les analyses que le baron de Reichenbach a faites et qui ont eu pour résultat de constater, une fois de plus, la présence du carbone parmi les éléments de météorites? Ce serait viser à l'absurde que de soutenir que les astéroïdes ont vu leur surface se charger de végétaux.

D. Rossi.

(1) A toutes ces expériences on pourrait ajouter des faits généralement connus: les herborisations délicates dont on trouve les empreintes sur les pierres schistoïdes ou dans les grès métamorphiques, dans les grès bigarrés et qui ne sont dues qu'au peroxyde de manganèse et à des courants électriques (voir plus loin).

(2) Si quelques chimistes ont cru reconnaître des traces de fusion dans leurs expériences (M. Desprets) et des globules vitreux, il ne faudrait pas se méprendre sur ces effets. Les molécules vitreuses sont évidemment le produit des cendres qui contiennent de la silice, de la potasse et des phosphates, selon Boequesel.

## NEUVIÈME CONCOURS

DE LA FRANCE LITTÉRAIRE.

PROSE.

XIV.

**Le Rocher des Trois-Pucelles.**

Sur la crête dauphinoise de Saint-Nizier, à l'extrémité occidentale, se dressent trois énormes pans de rocher. De Saint-Robert et de la Buisserate, on les voit distinctement taillés en lames de rasoir verticales. Leur aspect est des plus pittoresques dans le lointain du tableau. La masse calcaire qui sert de base, sur les contours gracieux de la montagne, à ces trois pointes de pierre, a été nommée le Rocher des Trois-Pucelles. Les montagnards racontent au voyageur, à propos de ce nom, la tradition suivante :

C'était à l'époque fatale des guerres de religion. La France voyait ses enfants divisés par des querelles sanglantes, et, si les sectaires étaient, quoi qu'on en puisse dire, des révoltés, des séditeux, il est malheureusement vrai que les divers partis exerçaient les uns contre les autres de terribles représailles. La triste année 1572 venait de s'achever et avait laissé au loin une trace lugubre.

Le Dauphiné fut un des plus sanglants théâtres des luttes intestines du 16<sup>e</sup> siècle. Le cruel baron des Adrets y conduisit surtout ses bandes dévastatrices. En ce temps-là une horde de réformés, se précipitant des environs de Mens, avait infesté la vallée de Grenoble. La Saint-Barthélemy, où la politique fut tout, la religion rien, mais qui n'en fut pas moins une journée désastreuse et criminelle, avait eu lieu. Grenoble avait eu quelques victimes, et c'était la vengeance de cet événement qui semblait pousser les envahisseurs. Ils vont portant la terreur dans les villages et les campagnes qu'ils traversent. Ils avancent suivis de ces bruits que font à certaines époques les troupeaux de loups sur les glaces de Sibérie. C'est un torrent déchainé contre lequel il ne reste aucun abri.

A quelque distance de Saint-Nizier, situé sur la montagne de ce nom, vivaient trois jeunes sœurs, Aglaë, Coralie, Elia, n'ayant auprès d'elles qu'un vieux et fidèle serviteur qui leur servait de protection. Leur mère était morte depuis plusieurs années ; mais la terre qui couvrait les restes de leur père était fraîche encore, et leur frère unique, qui avait pris les armes pour la défense de la foi catholique, était tombé dans une rencontre. Leur demeure était un château sans défenseurs.

Un matin que les trois jeunes filles venaient de prier à la chapelle gothique, voisine de l'habitation, elles traversaient le bois qui s'étend du lieu saint au château, et causaient tristement de leur situation. Des rumeurs sinistres leur faisaient redouter l'approche des ravageurs. — Les voilà ! les voilà ! s'écrie soudainement Elia, qui était l'aînée. — Mon Dieu ! sauvez-nous, disent les trois sœurs en tremblant. — Comme trois gazelles, elles s'élançèrent vers un rocher voisin. De ce point élevé elles virent les maisons incendiées, les récoltes détruites. Le plus grand danger pour elles

eût été de s'abriter au château. Elles résolurent de rester sur le rocher où, en se couchant par terre elles ne seraient peut-être pas aperçues. Le manoir est bientôt envahi, livré aux flammes. Le seul gardien que les protestants y trouvèrent fut massacré.

Les infortunées sont mourantes d'effroi. Leur espoir de ne pas être vues est trompé ; on devine leur retraite et les bandits escaladent la hauteur granitique. Que vont-elles devenir ? S'il ne s'agissait pour elles que de la mort, elles l'attendraient en silence ; mais être deshonorées, recevoir violence ! Cette pensée les déchire. A genoux, dit Elia ! Elles prient un instant ; puis, la noble vierge montre à ses sœurs trois pics dominant le plateau où elles se trouvent, et au pied un abîme. Elles gravissent chacune une pointe, se disant adieu en se montrant le ciel et se précipitent.

Les monstres demeurent stupéfaits de tant d'héroïsme.

Amédée NICOLLET.

## MÊME CONCOURS.

POÉSIE.

## ISOLEMENT CHAMPÊTRE.

Bois aimés, douce solitude,  
Où j'aime à vivre, loin du bruit,  
De contemplation, d'étude,  
Mon âme, Seigneur, se nourrit.

J'écoute chanter le feuillage,  
Gazouiller le petit oiseau ;  
Je vois flotter le beau nuage,  
Et serpenter le clair ruisseau.

Tu me charmes, pompe champêtre,  
Pendant la nuit, pendant le jour,  
Et du Dieu qui nous donna l'être  
Tu me fais comprendre l'amour.

Gardez, gardez, heureux du monde,  
Votre trompeur enivrement,  
Plus ma solitude est profonde,  
Plus j'ai de vrai contentement.

L'abbé V. de LESTANG.

## CONTEMPLATION.

A L. BLANCHON.

Ami, ces bruits légers qui murmurent le soir,  
Gazouillements d'oiseaux, brises dans le feuillage,  
Ne te disent-ils pas, approche, viens t'asseoir,  
Ecoute les concerts qui sortent du bocage ?

Et ton œil regardant ou le couchant en feu,  
Ou l'émail velouté de la verte prairie,  
Ou les nuages blancs passant sur le ciel bleu,  
Ton cœur ne sent-il pas une nouvelle vie ?

Le doute en ce moment de nous n'approche pas,  
Car Dieu nous est chanté par cent voix de la terre,  
Et si l'on se souvient du lugubre trépas,  
On voit aussi le ciel que l'innocence espère.

Je te l'avoue, alors, j'éprouve le besoin  
De bénir le Dieu bon de qui nous tenons l'être,  
Je ne sens le chagrin exister que de loin,  
Et j'adore à genoux le Dieu vivant, le maître.

P. JEAMPIERRE.

**Rédacteur en chef gérant : ADRIEN PELADAN**

Roanne. — Imprimerie de FERLAY.